

1908 autorisèrent l'exécution de ce projet. Le chapitre 57, passé le 17 mars, pourvoit à l'acquisition des champs de bataille historiques et à leur conversion en parc national par la commission des champs de bataille nationaux. Le commission se composait de cinq membres nommés par le Gouverneur en conseil, et des membres supplémentaires devaient être nommés par les autres gouvernements britanniques apportant une contribution de \$100,000 à l'œuvre de la commission. Un crédit parlementaire de \$300,000 fut accordé à la commission; on la chargea également de l'organisation de fêtes appropriées pour célébrer le troisième centenaire de la fondation de Québec et la dédicace des champs de bataille. Le chapitre 58, passé le 20 juillet, légalisait le transfert des propriétés acquises pour le parc national et décrites en détail dans la liste annexée à la loi. Voici les cinq commissaires nommés par le Gouverneur en conseil: Sir George Garneau (président), col. G. T. Denison, sir Geo. Drummond, l'hon. A. Turgeon, et M. Byron E. Walker. Les gouvernements de l'Ontario et de Québec ayant chacun donné \$100,000 sont représentés sur la commission par le lieutenant-colonel l'hon. J. S. Hendrie, pour l'Ontario, et l'hon. L. A. Taschereau pour Québec. M. J. M. Courtney fut nommé trésorier et MM. H. J. J. B. Chouinard et Dr A. G. Doughty, secrétaires conjoints.

Signalons, parmi les souscriptions, celles de la Grande-Bretagne, de \$50,000, de la Nouvelle-Zélande, \$5,000, des provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, \$10,000 chacune, du Nouveau-Brunswick, \$7,000 et de l'Île du Prince-Edouard, \$2,500. Dans l'ensemble, les fonds provenant de sources publiques et privées pour les fêtes du tricentenaire et l'acquisition des champs de bataille doivent atteindre un total de \$830,000 ou à peu près.

Lors des fêtes de Québec, le Canada fut honoré par la présence d'un grand nombre de représentants officiels distingués des autres pays de l'Empire britannique et des grandes républiques amicales des Etats-Unis et de la France, pays dont les citoyens partagent avec le Canada le glorieux héritage du passé et qui lui sont heureusement liés par des liens indissolubles de parenté et d'amitié. Sa Majesté le Roi était représentée par son fils, l'héritier du Trône, S. A. R. le Prince de Galles, dont la présence en cette qualité prêtait aux fêtes une distinction unique. Outre les membres de l'état-major personnel de Son Altesse Royale, la Grande-Bretagne était représentée par le duc de Norfolk, K.G., comte maréchal héréditaire de l'Angleterre, et le maréchal-comte Roberts, K.G. Lord Roberts put ensuite visiter Montréal et Ottawa où il fut accueilli avec transport par les citoyens et les soldats vétérans qui avaient servi sous ses ordres au Sud-Afrique. L'Australie était représentée par le comte de Dudley, la Nouvelle-Zélande, par le comte de Ranfurly, le Sud-Afrique, par le très honorable Sir Henry de Villiers, et Terre-Neuve, par l'honorable G. J. Pitts. Etaient

Souscription pour l'acquisition des champs de bataille de Québec.

Représentants officiels des autres pays.